

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 septembre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2188)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2230

présenté par
M. Baupin, rapporteur

ARTICLE 49

À la deuxième phrase de l'alinéa 34, après le mot :

« réseaux »,

insérer le mot :

« gaziers ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.